

**AVIS DE COURSE TYPE
VOILE LEGERE 2017-2020**

Nom de la compétition : [Ligue 420 / Equipe]
Dates complètes : [05 Mars 2017]
Lieu : Corbeil-Essonnes (Seine)
Autorité Organisatrice : [ASCE Voile ESPAR]
Grade : [5A]



1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.3 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux 420 et L'Equipe

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

NC

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

[05/03/2017] de [9 h 00] à [10 h 00]

5.2 Jauge et contrôles :

NC

5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
[05/03/2017]	[10H30]	[420 / Equipe]

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après [16h].

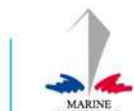
6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- *disponibles à la confirmation des inscriptions*



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront Construits

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE affichée au Club House

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour 420/L'Equipe la RCV **44.1 est modifiée** de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité **d'un tour**.

9. CLASSEMENT

9.1 **2** courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de **3** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand **3 à 7** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand **8** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

NC

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter

ASCE VOILE ESPAR 110 Quai jacques bourgoin 91100 CORBEIL ESSONNES
01.60.89.42.33 / 01. 60.89.53.18 asce-voileespar@orange.fr